

AVIS AUX MÉDIAS

Lancement d'un rapport pionnier présenté par une dizaine d'anciens chefs d'État et trois lauréats du prix Nobel

LA CLASSIFICATION DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES LORSQUE LA SCIENCE N'EST PAS ÉCOUTÉE

Mardi 25 juin 2019
16h - 17h30 UTC/GMT

Hôtel de Ville, Salle Archivos
Praça do Município
1100-038 Lisbonne

[L'événement sera diffusé en livestream](#)

Communiqué sous embargo jusqu'au mardi 25 juin 2019 à 17h30 UTC/GMT

(Lisbonne, le 25 juin 2019)

Dans le nouveau rapport de la Commission globale de politique en matière de drogues, intitulé *La Classification des substances psychoactives : lorsque la science n'est pas écoutée*, d'anciens chefs d'États et des personnalités des sphères culturelle et économique relèvent les préjugés historiques sous-jacents au système actuel de classification des drogues et le rôle qu'il joue dans l'aggravation du « problème mondial de la drogue ». Ces personnalités exposent notamment les intérêts commerciaux et culturels sur lesquels ce système s'est construit à la sortie de la Seconde Guerre mondiale.

La Commission globale offre avec ce rapport la toute première analyse politique du système d'évaluation et de classification actuel des drogues. Cette classification constitue la pierre angulaire des conventions internationales sur lesquelles repose l'approche répressive actuelle des politiques antidrogues. Toutefois, ce système continue d'être élaboré sur la base de considérations idéologiques et politiques plutôt que sur des évaluations scientifiques et médicales.

Ruth Dreifuss, présidente de la Commission globale et ancienne présidente de la Suisse, dit : « Le système international de classification des substances psychoactives sur lequel repose le régime de contrôle des drogues est malsain. Certaines drogues ont été évaluées il y a huit décennies – ce qui ne correspond pas aux connaissances scientifiques actuelles – alors que d'autres n'ont simplement jamais été évaluées. »

Les substances psychoactives ont des effets différents selon leur potentiel de dépendance et d'autres risques liés à leur consommation. Or aujourd'hui, certaines substances sont légales à cause du bien-être qu'elles procurent (les médicaments) ou parce qu'elles occupent une place dominante dans la culture d'une société (alcool), alors que d'autres sont considérées comme nuisibles. Ces dernières sont strictement prohibées.

Leur production, leur distribution et leur consommation sont interdites, avec des conséquences dramatiques : des individus condamnés à mort pour des crimes liés aux drogues ; des femmes incarcérées et séparées de leurs enfants pour avoir transporté des drogues ; des personnes dépendantes aux drogues enfermées pour suivre des traitements forcés où elles subissent des violences physiques et psychiques ; des communautés prises en tenaille dans les conflits entre organisations criminelles et l'État ; des cultivateurs traditionnels habitant des zones inaccessibles voyant leurs cultures de subsistance dévastées par des pesticides dangereux ; des centaines de personnes qui meurent chaque année dans le monde d'une overdose liée aux drogues, qui sont infectées par le VIH ou souffrent atrocement car elles n'ont pas accès aux soins, traitements ou médicaments adéquats et efficaces contre la douleur.

La classification des drogues est bien au cœur du système international de contrôle des drogues. C'est la raison pour laquelle les autorités doivent s'assurer qu'elle soit pragmatique et fondée sur la science et les faits avérés, qu'elle clarifie les bienfaits et les méfaits des différentes substances, et qu'elle permette la mise en place de modèles responsables de régulation légale des drogues.

[FIN]

POUR TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE PRESSE

[ACCÉDER](#) A NOTRE PAGE DÉDIÉE SUR LE SITE INTERNET

Membres de la Commission présentant le nouveau rapport

Louise Arbour, Ancienne haut-commissaire aux droits de l'Homme, Canada

Pavel Bém, Ancien Maire de Prague, République tchèque

Fernando Henrique Cardoso, Ancien Président du Brésil

Maria Cattauj, Ancienne Secrétaire générale de la Chambre de commerce internationale, Suisse

Helen Clark, Ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande et ancienne Administratrice du PNUD

Ruth Dreifuss, Ancienne Présidente de la Confédération suisse et ancienne Conseillère fédérale, Suisse (Présidente)

Mohamed ElBaradei, Ancien Directeur Général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Égypte

Anand Grover, Ancien Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé, Inde

Michel Kazatchkine, Ancien Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, France

Aleksander Kwasniewski, Ancien Président de la Pologne

Ricardo Lagos, Ancien Président du Chili

Kgalema Motlanthe, Ancien Président de l'Afrique du Sud

Olusegun Obasanjo, Ancien Président du Nigéria

José Ramos-Horta, Ancien Président de Timor-Leste

Jorge Sampaio, Ancien Président du Portugal

Juan Manuel Santos, Ancien Président de la Colombie

Ernesto Zedillo, Ancien Président du Mexique

Autres citations par des membres de la Commission globale de politique en matière de drogues

« Jusqu'en 1961, la décision de classer les substances psychoactives relevait d'organismes de santé spécialisés agissant sur l'avis d'un comité d'experts. Mais à présent, les experts ne fournissent que des recommandations, qui sont ensuite soumises au vote de la Commission des stupéfiants, un organe composé de représentants des États membres de l'ONU. Cela a permis aux considérations politiques de prendre le dessus sur les résultats de la recherche scientifique »

- Louise Arbour, ancienne Haut-Commissaire aux droits de l'Homme

« Les puissances coloniales européennes ont résisté à l'imposition d'une prohibition stricte [au début du XXème siècle] car elles détenaient des monopoles rentables dans le commerce de l'opium, de la coca et du cannabis dans leurs territoires d'outre-mer. Ce n'est qu'après avoir 'perdu' leurs colonies et ce commerce qu'un régime mondial axé sur la prohibition a été mis en place sous l'influence des



États-Unis. Les usages traditionnels de l'opium et de la coca n'étaient plus rentables pour le monde occidental et ont été prohibés en conséquence - faisant souvent abstraction des pratiques anciennes et des cultures qui les sous-tendent, et criminalisant le comportement de millions de citoyens »

- **Fernando Henrique Cardoso**, ancien Président du Brésil

« Le cannabis a été classé en 1961 dans la catégorie des drogues les plus addictives et sans valeur médicale (sur la base d'une évaluation des années 1930, qui a même disparu des archives). Bien que de nombreux pays autorisent actuellement l'usage thérapeutique du cannabis, nous avons dû attendre fin 2018 pour que le groupe d'experts en pharmacodépendance de l'OMS entreprenne une évaluation des preuves scientifiques existantes sur la substance. Leur recommandation reconnaît les avantages médicaux du cannabis mais montre une nouvelle fois les limites du système actuel. Bien que le comité indique clairement que le cannabis « n'est pas associé au même niveau de risque pour la santé » que les autres drogues de sa catégorie, il recommande de le laisser dans cette liste car il est largement et mondialement utilisé. Cela ressemble beaucoup au vieil argument selon lequel la consommation de drogues est mauvaise, non pas en fonction de ses effets négatifs sur la santé, mais parce qu'elle est supposée immorale »

- **Helen Clark**, ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande et ancienne Administratrice du PNUD

« Les premiers traités sur le contrôle des drogues - et ce qu'ils couvrent - reflètent les préjugés culturels des pouvoirs à la table des négociations. Les gens sont disposés à accepter des formes d'intoxication et d'ébriété dont ils ont l'habitude, mais pas d'autres formes. L'alcool et le tabac étant les drogues socialement acceptées dans les pays des principaux négociateurs [à la sortie de la Seconde Guerre et pendant la décolonisation], ils n'ont donc jamais été sérieusement considérés comme des drogues à placer sous contrôle international. Ces substances légales posent de graves problèmes toutefois : la moitié des fumeurs mourront du fait de leur habitude. Mais les problèmes seraient bien pires s'ils étaient également illégaux. Sous la prohibition américaine de l'alcool [à la fin des années 1920], nous avons constaté les mêmes problèmes sociaux qu'aujourd'hui avec les drogues illicites, par exemple. Les gens ont bu plus d'alcools forts et moins de bière, les alcools distillés à la maison ont provoqué une intoxication à l'éthanol, etc. Nous avons besoin d'une approche de santé publique pour tout usage problématique de substances psychoactives »

- **Mohamed ElBaradei**, Directeur Emérite de l'AIEA

« Le système de contrôle des drogues est un colosse aux pieds d'argile. Les incohérences structurelles commencent par la distinction supposée entre les "stupéfiants" régis par un traité et les "substances psychotropes" qui permettent un contrôle plus clément pour les entreprises pharmaceutiques, afin de leur faciliter l'accès aux matières premières pour la production des médicaments en forme galénique. Le système n'a aucune base conceptuelle. La définition légale de nombreuses substances psychotropes est entièrement applicable aux stupéfiants et, dans de nombreux cas, l'inverse est vrai. Qu'une drogue soit légale ou illégale relève davantage de l'histoire et de la géographie que de ses qualités pharmacologiques ou des méfaits qu'elle peut causer »

- **José Ramos-Horta**, ancien Président de Timor-Leste

« La seule solution responsable consiste à réguler légalement le marché des drogues illicites, et ceci sur la base d'un nouveau système de classification prenant en compte les risques de chaque drogue

grâce à des évaluations scientifiques solides. L'utilisation de preuves rationnelles pour évaluer les méfaits des drogues sera un pas en avant vers l'élaboration d'une stratégie crédible en matière de drogues »

- **Juan Manuel Santos**, ancien Président de Colombie

Au sujet de la Commission globale de politique en matière de drogues

La [Commission globale de politique en matière de drogues](#) est une entité indépendante qui compte actuellement 26 membres, dont 14 anciens chefs d'État ou de Gouvernement et quatre lauréats du prix Nobel. Elle vise à ouvrir, au niveau international, un débat éclairé et scientifique sur des politiques publiques inclusives et efficaces pour réduire les préjudices causés aux personnes et aux sociétés par les drogues, ainsi que ceux causés par les politiques de contrôle actuelles.

La Commission globale de politique en matière de drogue a publié [huit rapports](#) depuis sa création en 2011 (disponibles en français), qui exposent respectivement l'étendue de l'échec et des méfaits causés par cinq décennies de prohibition et de mesure punitives, leur impact de la répression sur des épidémies telles que le VIH/sida et l'hépatite, l'accès inéquitable aux médicaments essentiels pour la gestion de la douleur, les peurs et les perceptions les plus courantes vis-à-vis des drogues, le besoin d'approches basées sur la santé publique, la dépénalisation de l'usage et des alternatives à l'incarcération, ainsi que la régulation légale des substances psychoactives.

La Commission a aussi publié [deux prises de position](#) (disponibles en français), sur la crise des overdoses en Amérique du Nord et sur la politique en matière de drogues et les objectifs de développement durable.

Twitter: @globalcdp

Facebook: www.facebook.com/globalcommissionondrugs

Linkedin: www.linkedin.com/company/gcdp

Youtube: www.youtube.com/user/DrugsandDemocracy1